



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/29  
16 octobre 2017

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quatre-vingtième réunion  
Montréal, 13 – 17 novembre 2017

**COÛTS DE BASE DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE  
POUR L'ANNÉE 2018**

Contexte

1. Le présent document analyse les demandes de financement des coûts de base et des coûts administratifs<sup>1</sup> du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale; il évalue dans quelle mesure les ressources disponibles pour l'ensemble des coûts administratifs en 2018 peuvent couvrir les coûts prévus pour cette même année et il se termine par les observations et la recommandation du Secrétariat.
2. Conformément aux décisions 67/15b) et 73/62b), le Comité exécutif a approuvé les demandes de financement des coûts de base pour 2017 comme suit : 2 055 000 \$US pour le PNUD; 2 055 000 \$US pour l'ONUDI et 1 725 000 \$US pour la Banque mondiale (décision 77/39b)).

<sup>1</sup> L'allocation des coûts administratifs pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale a été modifiée en novembre 1998 (décision 26/41) pour passer, d'un taux fixe de 13 pour cent applicable à tous les projets, à une échelle graduelle. Les coûts ont été modifiés à nouveau en décembre 2002 pour adopter une échelle inférieure qui incluait une subvention de base de 1,5 million \$US par agence (décision 38/68). Les coûts administratifs de la majorité des agences ont augmenté chaque année depuis la 46<sup>e</sup> réunion. La décision 41/94d) demandait au Secrétariat d'effectuer une révision annuelle du régime des coûts administratifs. La décision 56/41 a étendu l'application de la décision 38/68 et de son régime de coûts administratifs à la période triennale 2009-2011. À la 67<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a décidé d'appliquer au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale, un nouveau régime de coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014, comprenant un financement annuel de base, susceptible d'être majoré de 0,7 pour cent par an, sous réserve d'un examen, et les coûts d'agence suivants applicables sur la base du financement par agence : des frais d'agence de 7 pour cent pour les projets ayant un coût de projet supérieur à 250 000 \$US ainsi que pour les projets de renforcement des institutions et la préparation de projets; des frais d'agence de 9 pour cent pour les projets ayant un coût de projet inférieur ou égal à 250 000 \$US; des frais d'agence ne dépassant pas 6,5 pour cent, à déterminer au cas par cas, pour les projets du secteur de la production (décision 67/15b)). À la 73<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a décidé d'appliquer le régime des coûts administratifs existant aux agences bilatérales et d'exécution pour la période triennale 2015-2017; d'examiner le régime des coûts administratifs et son budget de financement de base lors de la première réunion de l'année 2017 (décision 73/62b) et c)). À la 79<sup>e</sup> réunion, le Comité a décidé de maintenir le régime actuel des coûts administratifs pour les agences d'exécution durant la période triennale 2018-2020; et de demander au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale de présenter leurs rapports annuels sur les coûts de base en utilisant le modèle de présentation révisé (décision 79/41c) et e)).

3. Les agences d'exécution ont présenté les coûts de base et les coûts administratifs réels pour 2016, les coûts estimés pour 2017 et le budget proposé pour 2018. Elles ont aussi utilisé le format de présentation révisé pour les rapports sur les coûts administratifs<sup>2</sup>, selon la décision 79/4e).

## PNUD

4. Le tableau 1 présente le budget de base et d'autres informations sur les coûts administratifs, fournis par le PNUD.

**Tableau 1 : Données sur le budget de base et autres coûts administratifs du PNUD pour les années 2011-2018 (\$US)**

Élément de coût	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		2018
	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimé	Proposé
<b>A. Composantes de base</b>									
Personnel de base et personnel contractuel	1 912 090	2 171 918	2 076 816	2 050 914	1 991 859	2 043 505	2 113 164	2 301 252	2 370 290
Déplacements (personnel et consultants)	276 818	261 674	249 131	163 639	168 418	155 061	178 674	250 000	257 500
Locaux (loyer et coûts communs)	103 991	104 805	101 236	105 219	109 380	159 872	120 592	167 866	176 259
Équipements et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	28 285	25 052	17 781	16 967	19 442	16 485	22 000	20 000	20 000
Services contractuels (entreprises)	0	0	18 461	22 955	16 175	0	28 000	25 000	26 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	389 935	258 332	384 704	311 137	317 160	251 317	350 000	350 000	350 000
Rajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	-740 353	-837 220	-849 676	-658 389	-595 905	-585 526	-757 430	-1 059 118	-1 130 663
Remboursement de fonds (- = fonds remboursés)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>A. Total des coûts de base*</b>	<b>1 970 766</b>	<b>1 984 561</b>	<b>1 998 453</b>	<b>2 012 442</b>	<b>2 026 529</b>	<b>2 040 715</b>	<b>2 055 000</b>	<b>2 055 000</b>	<b>2 069 385</b>
<b>B. Frais d'agence/exécution</b>									
Remboursement des bureaux de pays et de l'exécution nationale, y compris les frais généraux	1 961 063	1 828 279	2 442 896	1 694 992	1 775 969	1 472 814	1 925 000	1 925 000	1 925 000
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (internes), y compris les frais généraux	27 975	612	0	0	0	0	0	0	0
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	67 142	0	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (y compris les frais généraux)									
Recouvrement des coûts	389 935	258 332	384 704	311 137	317 160	251 317	350 000	350 000	350 000
Rajustements (+ = dépassement et - = sous-utilisation)	740 353	837 220	849 676	658 389	595 905	585 526	757 430	1 059 118	1 130 663
Coûts de projet (- = à déduire et donc enlevés)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>B. Total des frais d'agence/exécution</b>						<b>2 309 657</b>	<b>3 032 430</b>	<b>3 334 118</b>	<b>3 405 663</b>

<sup>2</sup> Annexe XVIII au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/51.

Élément de coût	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		2018
	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimé	Proposé
<b>Total des coûts de soutien administratifs</b>	<b>5 157 233</b>	<b>4 909 004</b>	<b>5 675 729</b>	<b>4 676 959</b>	<b>4 715 563</b>				
Coûts de supervision engagés par le MPM	49 250	47 028	47 801	53 814	56 970		75 000		
<b>Total général (A + B)**</b>	<b>5 206 483</b>	<b>4 956 032</b>	<b>5 723 531</b>	<b>4 730 773</b>	<b>4 772 532</b>	<b>4 350 371</b>	<b>5 087 430</b>	<b>5 389 118</b>	<b>5 475 048</b>

\* Les coûts de base dépassent les totaux partiels autorisés de 1 970 766 \$US en 2011, de 1 984 561 \$US en 2012, de 1 998 453 \$US en 2013, de 2 012 442 \$US en 2014, de 2 026 529 \$US en 2015, de 2 040 715 \$US en 2016 et de 2 055 000 \$US en 2017. Une ligne de rajustement et un rajustement négatif ont donc été introduits pour atteindre le plafond requis. Un rajustement positif correspondant est fourni aussi, sous frais d'agence/exécution, pour s'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs reflète aussi le dépassement de l'agence.

\*\*Reflète le montant total annuel versé par le Fonds multilatéral. Durant la transition vers le format de présentation révisé, les lignes budgétaires "Total des coûts de soutien administratifs" et "Coûts de supervision engagés par le MPM" sont incluses pour indiquer les tendances entre 2011 et 2015. Ces lignes seront supprimées par la suite.

### Coûts de base

5. La somme de 2 069 385 \$US demandée par le PNUD pour son budget de base en 2018 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2017. Le PNUD sollicite ce niveau de financement alors que ses coûts de base devraient dépasser cette somme de 1 130 663 \$US (indiquée sous "rajustement" dans le tableau 1 ci-dessus). Le PNUD dépasse généralement son allocation budgétaire pour les coûts de base mais ces dépassements sont compensés par les coûts d'appui qu'il perçoit pour la mise en œuvre des projets du Fonds multilatéral.

6. Le dépassement des coûts a excédé 800 000 \$US au moins deux fois au cours des six dernières années : 837 220 \$US en 2012 et 849 676 \$US en 2013. Pour 2017 et 2018, le PNUD dépassera son budget d'un million de \$US, soit 1 059 118 \$US (dépassement d'environ 40 pour cent) et 1 130 663 \$US respectivement. De 2017 à 2018, l'augmentation s'élève à 6,75 pour cent. Puisqu'il n'existe aucune subvention du PNUD pour les activités du Protocole de Montréal, ni aucune autre source de revenus pour ses coûts de base, ces fonds proviennent des frais d'agence réalisés. Le PNUD a indiqué que son personnel de base consacre une part de son temps à l'administration de projets et les coûts de personnel estimés pour 2017 dépassent le budget car des postes vacants en 2016 ont été comblés. Le PNUD a déjà indiqué qu'il ne calcule pas ces activités au pro rata de ses coûts de base et demande donc ce rajustement.

7. La rémunération du personnel représente, au total, 74 pour cent du budget de base proposé par le PNUD pour 2018, ce qui est du même ordre de grandeur qu'au cours des quatre dernières années. Le remboursement des services centraux est le deuxième poste de dépenses le plus important (11 pour cent), suivi par les déplacements (8 pour cent) et les espaces locatifs (6 pour cent).

8. Le budget proposé pour les déplacements (257 500 \$US) représente une augmentation de 3 pour cent par rapport aux coûts estimés pour 2017 (250 000 \$US) et de 66 pour cent par rapport aux coûts réels pour 2016 (155 061 \$US). Toutefois, ces budgets de déplacements demeure à l'intérieur de la fourchette constatée depuis 2011 (155 061 \$US à 276 818 \$US). D'autres coûts (locaux, équipements et services contractuels) sont budgétés à des niveaux proches, voire identiques aux coûts estimés pour 2017.

### Total des coûts administratifs

9. Le PNUD prévoit que ses coûts administratifs atteindront 5 475 048 \$US en 2018, soit légèrement plus que les coûts estimés pour 2017 (5 389 118 \$US).

10. Le niveau de financement pour le remboursement des bureaux nationaux et de l'exécution nationale devrait rester inchangé par rapport à 2017 (1 925 000 \$US). Ce montant se situe aussi dans la fourchette de coûts observés depuis 2011 (1 472 814 \$US à 2 442 896 \$US).

11. Les ressources devant être mises à la disposition du PNUD pour couvrir ses coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui versés à l'agence au titre des coûts de projet, plus tout solde inutilisé des revenus affectés aux coûts administratifs. Le tableau 2 présente ces informations pour les années 2009 à 2017. Il suppose que les fonds approuvés sont décaissés et un délai est donc possible avant que le PNUD ait accès à la totalité des fonds approuvés.

**Tableau 2 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les coûts administratifs futurs du PNUD (\$US)**

PNUD	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*
Coûts d'appui nets plus coûts de base	2 926 053	3 459 525	6 307 162	4 502 929	4 512 461	3 663 842	4 489 907	5 084 697	5 811 988
Total des coûts administratifs	5 008 991	3 893 025	5 206 483	4 956 032	5 723 531	4 730 773	4 772 532	4 350 371	5 389 118
Solde par année	-2 082 938	-433 500	1 100 679	-453 103	-1 211 070	-1 066 931	-282 625	734 326	422 870
Solde courant**	2 551 863	2 118 363	3 219 042	2 765 940	1 554 870	487 939	205 314	939 640	1 362 510

\* Incluant les coûts d'appui approuvés à la 79<sup>e</sup> réunion, et la valeur des frais d'agence et les coûts de base des projets proposés à la 80<sup>e</sup> réunion.

\*\* Exclut tout solde des années antérieures à 2002.

12. Le tableau indique que le solde accumulé par le PNUD pourrait atteindre 1 362 510 \$US à la fin de l'année. Le PNUD devrait générer au moins 4 112 538 \$US en frais d'agence et coûts de base en 2018 pour couvrir la totalité des coûts administratifs de 2018 évalués à 5 475 048 \$US. Il est à noter que le PNUD ne reçoit ces frais d'agence que s'ils sont justifiés par des dépenses de projet, si bien que le solde devrait être supérieur aux besoins.

## ONUDI

13. Le tableau 3 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par l'ONUDI. Les chiffres "réels" reposent sur un modèle préparé par l'ONUDI pour évaluer les coûts d'appui de l'unité du Protocole de Montréal selon la décision 56/41<sup>3</sup>. L'ONUDI n'a jamais eu un système approprié de comptabilité par centre de coûts afin de faciliter la production de rapports à partir de données réelles, permettant une vérification rétrospective. L'ONUDI a indiqué qu'un alignement a été établi en 2017 pour refléter la totalité des coûts administratifs, y compris ceux qui, selon la méthode actuelle de l'ONUDI, ont pu être qualifiés de coûts administratifs possibles reliés aux projets.

**Tableau 3: Données sur le budget de base et autres coûts administratifs de l'ONUDI pour les années 2011-2018 (\$ US)**

Élément de coût	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		2018
	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimé	Proposé
<b>A. Composantes de base</b>									
Personnel de base et personnel contractuel	1 390 300	1 550 900	1 445 700	1 380 600	1 293 800	1 383 600	1 337 300	1 504 900	1 375 700
Déplacements (personnel et consultants)	139 700	175 100	284 000	161 800	147 700	161 100	164 800	188 000	188 000
Locaux (loyer et coûts communs)	90 600	89 300	99 400	71 800	75 400	76 200	87 400	78 800	79 600
Équipements et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	54 100	30 900	51 800	41 100	52 600	30 900	59 600	53 100	57 200

<sup>3</sup> L'ONUDI est prié de présenter l'hypothèse concernant le modèle de ses coûts administratifs, et de fournir dans ses futures demandes de financement des coûts de base les informations concernant les coûts administratifs établissant une distinction entre les activités liées aux projets et les coûts administratifs. Par la suite, avec la décision 59/28c), le Comité exécutif a pris note de la méthodologie destinée à identifier les coûts de projet dans le rapport annuel de l'ONUDI sur les coûts administratifs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/51).

Élément de coût	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		2018
	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimé	Proposé
Services contractuels (entreprises)	200	700	700	2 000	17 500	1 000	51 300	44 500	16 700
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	510 400	414 200	498 800	454 200	447 300	432 900	495 900	475 800	487 700
Rajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	-214 534	-276 539	-381 947	-99 058	-7 771	-44 985	-141 300	-290 100	-135 515
Remboursement de fonds (- = fonds remboursés)						0	0	0	0
<b>A. Total des coûts de base*</b>	<b>1 970 766</b>	<b>1 984 561</b>	<b>1 998 453</b>	<b>2 012 442</b>	<b>2 026 529</b>	<b>2 040 715</b>	<b>2 055 000</b>	<b>2 055 000</b>	<b>2 069 385</b>
<b>B. Frais d'agence/exécution</b>									
Remboursement des bureaux de pays et de l'exécution nationale, y compris les frais généraux	2 857 600	1 818 300	3 602 000	1 814 900	1 327 500	1 145 400	1 137 700	990 400	1 125 300
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (internes), y compris les frais généraux	2 226 400	2 900 900	3 302 800	2 913 500	2 289 600	1 600 400	3 583 900	1 837 000	1 871 100
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux						0		0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (incluant les frais généraux)									
Recouvrement des coûts						0		0	0
Rajustements (+ = dépassement et - = sous-utilisation)	214 534	276 539	381 947	99 058	7 771	44 985	141 300	290 100	135 515
Coûts de projet (- = à déduire et donc enlevés)						-187 800		-121 700	-132 700
<b>B. Total des frais d'agence/exécution</b>						<b>2 602 985</b>	<b>4 862 900</b>	<b>2 995 800</b>	<b>2 999 215</b>
<b>Total des coûts de soutien administratifs</b>	<b>7 269 300</b>	<b>6 980 300</b>	<b>9 285 200</b>	<b>6 839 900</b>	<b>5 651 400</b>				
<b>Moins les coûts reliés aux projets</b>	<b>-1 779 869</b>	<b>-1 798 710</b>	<b>-2 464 200</b>	<b>-2 308 000</b>	<b>-977 800</b>		<b>-1 426 900</b>		
<b>Total général (A + B)**</b>	<b>5 489 431</b>	<b>5 181 590</b>	<b>6 821 000</b>	<b>4 531 900</b>	<b>4 673 600</b>	<b>4 643 700</b>	<b>5 491 000</b>	<b>5 050 800</b>	<b>5 068 600</b>

\* Les coûts de base dépassent les totaux partiels autorisés de 1 970 766 \$US en 2011, de 1 984 561 \$US en 2012, de 1 998 453 \$US en 2013, de 2 012 442 \$US en 2014, de 2 026 529 \$US en 2015, de 2 040 715 \$US en 2016 et de 2 055 000 \$US en 2017. Une ligne de rajustement et un rajustement négatif ont donc été introduits pour atteindre le plafond requis. Un rajustement positif correspondant est fourni aussi, sous frais d'agence/exécution, pour s'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs reflète aussi le dépassement de l'agence.

\*\*Reflète le montant total annuel versé par le Fonds multilatéral. Durant la transition vers le format de présentation révisé, les lignes budgétaires "Total des coûts de soutien administratifs" et "Moins les coûts reliés aux projets" sont incluses pour indiquer les tendances entre 2011 et 2015. Ces lignes seront supprimées par la suite.

### Coûts de base

14. La somme de 2 069 385 \$US demandée par l'ONUDI pour son budget de base en 2018 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2017. L'ONUDI sollicite ce niveau de financement accru alors que ses coûts de base devraient dépasser cette somme de 135 515 \$US (indiquée sous "rajustement" dans le tableau 3 ci-dessus). L'ONUDI a estimé qu'elle

dépassera son budget de 2017 de 290 100 \$US, soit des dépenses de 170 000 \$US liées aux HFC et le solde de 120 100 \$US pour des fonctions de base standard non liées aux HFC. L'ONUDI a utilisé son budget opérationnel pour couvrir ces coûts et prévoit dépenser 100 000 \$US en 2018 pour des consultations supplémentaires concernant des activités liées aux HFC. En consultation avec le Secrétariat, l'ONUDI a indiqué qu'elle ne demanderait pas de remboursement pour les activités liées aux HFC en 2017. Toutefois, elle a ajouté que les activités liées aux HFC en 2018 représenteraient un coût additionnel.

15. Les salaires du personnel (9,6 employés) représentent 62 pour cent du budget de base proposé. En 2017, la rémunération du personnel représentait 64 pour cent du budget total, soit à l'intérieur de la fourchette de 61 à 69 pour cent observée depuis 2011; le personnel proposé pour 2018 est le même qu'en 2015 et 2016. En 2017, selon les évaluations actuelles, le montant pour le personnel contractuel devrait dépasser de 76 100 \$US le montant estimé en raison de besoins additionnels liés aux HFC et à l'Amendement de Kigali.

16. Le budget des services contractuels pour 2018, établi par l'organe de direction de l'agence, est presque trois fois inférieur au budget estimé pour 2017. Ce budget comprend les coûts des programmes de développement professionnel ainsi que les coûts d'impression et de traduction liés aux activités du Protocole de Montréal qui sont déclarés comme des coûts de base dans le système de planification des ressources de l'entreprise de l'ONUDI.

17. Le budget proposé pour les déplacements (188 000 \$US) est le même que le budget estimé pour 2017 et il reste à l'intérieur de la fourchette des frais de déplacement encourus depuis 2011 (139 700 \$US à 284 000 \$US). Avec 22,1 pour cent, les services centraux représentent le deuxième plus important poste budgétaire, suivi par les déplacements (8,5 pour cent) et les espaces locatifs (3,6 pour cent).

18. L'ONUDI a précisé que les coûts de location reflètent la contribution aux Services conjoints et communs et au Fonds pour réparations et remplacements majeurs. Le total des coûts d'équipements et autres coûts qui correspondent aux coûts d'exploitation des services généraux et des technologies de l'information, est divisé par le nombre total d'employés et multiplié par le nombre d'employés de base. Le total des coûts administratifs inclus sous remboursement des services centraux pour le personnel de base comprend le total des dépenses générales de gestion et celles du secrétariat de ses organes de direction. Le total des coûts d'administration est directement proportionnel au nombre d'employés de l'organisation.

#### Total des coûts administratifs

19. Le total des coûts administratifs nets proposés s'élève à 5 201 300 \$US pour 2018, montant supérieur aux coûts estimés de 5 172 500 \$US mais qui reste à l'intérieur de la fourchette des coûts enregistrés entre 2011 et 2017 (4 531 900 \$US à 6 821 000 \$US).

20. Le remboursement pour les bureaux de pays est budgété à 1 125 300 \$US en 2018, montant supérieur aux coûts estimés de 2017 (990 400 \$US) mais inférieur à celui des années précédentes (à savoir 1 327 500 \$US en 2015; 1 814 900 \$US en 2014; 3 602 000 \$US en 2013).

21. Par contre, les coûts de l'agence d'exécution augmentent, avec un budget proposé de 1 871 100 \$US en 2018, soit 34 100 \$US de plus que le budget estimé pour 2017. Ces coûts ont varié de 1 600 400 \$US à 3 302 800 \$US durant la période 2011-2017. Les coûts de 2016 reflètent les dépenses réelles inscrites dans les comptes de l'ONUDI, les montants estimés pour 2017 s'appuient sur les attributions de cette année et les montants estimés pour 2018 sur le programme et les budgets proposés, présentés à la 45<sup>e</sup> session du Conseil du développement industriel de l'ONUDI qui s'est tenue en juin 2017.

22. Les ressources devant être mises à la disposition de l'ONUDI par le Fonds multilatéral pour couvrir les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui versés à l'agence au titre des coûts de projet, plus tout solde inutilisé des revenus affectés aux coûts administratifs. Le tableau 4 présente ces informations pour les années 2009 à 2017. Il suppose que les fonds approuvés sont décaissés et un délai est donc possible avant que l'ONUDI ait accès à la totalité des fonds approuvés.

**Tableau 4 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les coûts administratifs futurs de l'ONUDI (\$ US)**

ONUDI	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*
Coûts d'appui nets plus coûts de base	3 081 896	5 494 271	7 765 234	4 473 785	4 226 417	4 032 893	4 782 891	4 689 799	5 015 784
Total des coûts administratifs	5 739 690	4 997 692	5 489 431	5 181 590	6 821 000	4 531 900	4 673 600	4 831 500	5 172 500
Solde par année	-2 657 794	496 579	2 275 803	-707 805	-2 594 583	-499 007	109 291	-141 701	-156 716
Solde courant**	-829 525	-332 946	1 942 857	1 235 052	-1 359 531	-1 858 538	-1 749 247	-1 890 948	-2 047 664

\* Incluant les coûts d'appui approuvés à la 79<sup>e</sup> réunion, et la valeur des frais d'agence et les coûts de base des projets proposés à la 80<sup>e</sup> réunion.

\*\* Le Secrétariat avait estimé un solde courant en 2007, depuis 2002, de 2 127 930 \$US mais c'est le solde de l'ONUDI de 1 828 243 \$US qui est utilisé au lieu du calcul du Secrétariat.

23. Le tableau indique que l'ONUDI pourrait avoir un solde négatif de 2 047 664 \$US à la fin de 2017. L'ONUDI devrait générer au moins 7 248 964 \$US en frais d'agence et coûts de base en 2018 pour couvrir la totalité des coûts administratifs de 2018, soit 5 201 300 \$US.

### Banque mondiale

24. Le tableau 5 présente le budget de base et d'autres informations sur les coûts administratifs, fournis par la Banque mondiale.

**Tableau 5: Données sur le budget de base et autres coûts administratifs de la Banque mondiale pour les années 2011-2018 (\$ US)**

Élément de coût	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		2018
	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimé	Proposé
<b>A. Composantes de base</b>									
Personnel de base et personnel contractuel	867 586	1 184 796	984 571	1 022 179	827 111	1 089 481	1 110 000	1 179 000	1 192 000
Déplacements (personnel et consultants)	183 893	205 425	111 021	155 778	205 498	216 356	250 000	185 000	195 000
Locaux (loyer et coûts communs)	47 232	55 607	56 906	44 130	434	1 027	2 000	1 000	1 000
Équipements et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	52 953	92 303	31 169	55 508	19 618	33 178	50 000	30 000	25 000
Services contractuels (entreprises)	47 491	25 769	13 389	14 828	49 989	96 839	95 000	105 000	95 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	123 160	156 762	113 539	90 624	210 909	225 643	218 000	225 000	227 000
Rajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	0	0	0	0	0	62 476	0	0	0
Remboursement de fonds (- = fonds remboursés)	-390 685	-3 981	-414 405	-341 953	-411 441	-62 476	0	0	0
<b>A. Total des coûts de base*</b>	<b>931 630</b>	<b>1 716 681</b>	<b>896 190</b>	<b>1 041 094</b>	<b>902 118</b>	<b>1 662 524</b>	<b>1 725 000</b>	<b>1 725 000</b>	<b>1 735 000</b>
<b>B. Frais d'agence/exécution</b>									
Remboursement des bureaux de pays et de l'exécution nationale, y compris les frais généraux	1 725 528	1 829 418	1 611 939	1 298 103	1 210 733	1 249 361	1 640 000	1 640 000	2 000 000

Élément de coût	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		2018
	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Budget	Estimé	Proposé
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (internes), y compris les frais généraux		0	0	0	0	0	0	0	0
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	160 777	121 740	10 000	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (incluant les frais généraux)									
Recouvrement des coûts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rajustements (+ = dépassement et - = sous-utilisation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts de projet (- = à déduire et donc enlevés)									
<b>B. Total des frais d'agence/exécution</b>						<b>1 249 361</b>	<b>1 640 000</b>	<b>1 640 000</b>	<b>2 000 000</b>
<b>Total (A + B)</b>	<b>2 817 935</b>	<b>3 667 839</b>	<b>2 518 129</b>	<b>2 339 197</b>	<b>2 112 851</b>	<b>2 911 885</b>	<b>3 365 000</b>	<b>3 365 000</b>	<b>3 735 000</b>

### Coûts de base

25. La somme de 1 735 000 \$US demandée par la Banque mondiale pour son budget de base en 2018 représente une augmentation de 10 000 \$US ou 0,58 pour cent par rapport à son budget de base de 2017 tel qu'approuvé initialement. Cette augmentation permet à la Banque de couvrir les coûts de la mise en œuvre de sa nouvelle politique qui consiste à imputer entièrement aux fonds d'affectation les prestations versées au personnel et d'avoir une nouvelle configuration pour les membres de l'équipe de base. À la différence du PNUD et de l'ONUDI, la Banque mondiale n'est pas subventionnée par des revenus provenant des frais d'agence, ni par son fonds général.

26. La Banque a indiqué que le budget de base proposé pour 2017 avait été révisé en raison des tendances constatées dans les dépenses au premier semestre. La révision a entraîné une réaffectation de fonds, des lignes budgétaires pour les déplacements et les équipements vers les coûts de personnel (et les coûts indirects connexes saisis à la ligne des services centraux). Le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la Banque a introduit une nouvelle politique dans le cadre de son plan triennal en vue du recouvrement complet des dépenses reliées à la gestion des fonds d'affectation. La modification apportée pour cet exercice financier se concentre sur l'augmentation du taux de recouvrement qui passe de 50 à 70 pour cent en vue d'assurer la couverture complète des coûts non salariaux pour le personnel du siège principal. Les estimations préliminaires de l'augmentation annuelle des coûts pour le personnel de base du Protocole de Montréal s'élèvent à 230 000 \$US dont plus de la moitié a été intégrée dans le budget révisé.

27. La rémunération du personnel représente 69 pour cent du budget de base proposé de la Banque mondiale. Le budget des services centraux constitue le deuxième plus important poste budgétaire (13 pour cent), suivi par les déplacements (11 pour cent), les services contractuels (5 pour cent) et les équipements (1 pour cent). En raison de la directive sur le recouvrement des coûts, contenue dans la réforme globale de la politique de la Banque mentionnée plus haut, des coûts non salariaux plus élevés pour le personnel du siège auront une incidence sur le budget pour le deuxième semestre de 2017, pour 2018 et les années à venir.

28. Le budget proposé pour le personnel (1 192 000 \$US) reflète les coûts estimés pour 2017 (1 179 000 \$US) mais dépasse les coûts réels de 2016 (1 089 481 \$US). Par rapport aux deux dernières années durant lesquelles la Banque mondiale comptait un personnel de huit employés, la Banque a précisé que neuf employés, dont deux employés de soutien, travaillent aux activités de base du Protocole de Montréal. Sur les sept employés professionnels, trois travaillent à plein temps aux activités du Protocole de Montréal mais pas à plein temps pour la composante de base (c.- à- d. qu' "un soutien croisé" est



fourni et payé par les frais de projets du Protocole de Montréal). Les quatre autres employés apportent aussi un soutien à la coordination du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et à d'autres activités financées séparément au sein de la plus grande unité de coordination et de gestion financière de la Banque. La composante de base de la Banque mondiale pour le Protocole de Montréal va très vraisemblablement utiliser davantage le temps de l'ingénieur des données de l'unité de coordination et de gestion financière de la Banque en raison de certains changements à apporter à la plateforme/au système actuel de données.

29. Les coûts de déplacement proposés de la Banque (195 000 \$US) sont légèrement supérieurs aux coûts estimés pour 2017 (185 000 \$US) mais inférieurs aux coûts réels en 2016 (216 356 \$US).

30. Le budget prévu pour le remboursement des services centraux est presque identique aux coûts estimés pour 2017. La Banque mondiale a indiqué en 2016 que les dispositions de recouvrement des coûts pour ses fonds d'affectation avaient été modifiées et par conséquent, des services, tels que les coûts de bureaux, la sécurité, les services juridiques, la comptabilité et les ressources humaines étaient désormais couverts par un taux indirect, calculé sur les coûts du personnel. Par conséquent, les coûts plus élevés constatés à la ligne du personnel dans le tableau 5, se retrouvent aussi à la ligne budgétaire 6 concernant le remboursement des services centraux.

31. Les coûts d'équipements ont diminué de 17 pour cent par rapport aux coûts estimés pour 2017. La Banque mondiale a constaté que ces coûts étaient aussi inférieurs de 25 pour cent au budget de 2016, avec des économies provenant de produits informatiques moins chers et d'autres coûts opérationnels et en raison d'un retard dans l'introduction de nouveaux ordinateurs pour le service (effectuée en 2017).

32. La Banque mondiale remettra un montant total de 62 476 \$US provenant des coûts de base de 2016. Le Comité exécutif pourrait prendre note, avec gratitude, du remboursement par la Banque mondiale des soldes non utilisés.

#### Total des coûts administratifs

33. Le budget pour le remboursement des bureaux de pays<sup>4</sup>, proposé pour 2018, devrait dépasser de 22 pour cent les coûts estimés pour 2017. La Banque compte cinq employés de bureaux de pays qui travaillent sur des projets du Protocole de Montréal. L'augmentation des taux prévue pour le personnel des bureaux de pays (la prochaine phase de la directive en vue du recouvrement complet des coûts des fonds d'affectation) qui travaillent sur des projets du Protocole de Montréal sera couverte par les frais reçus pour des projets approuvés (et non par le budget de base). La mise en place de cette augmentation est prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

34. Le total des coûts administratifs est estimé à 3 735 000 \$S en 2018, légèrement au-dessus du montant de 3 365 000 \$US estimé en 2017.

35. Les ressources devant être mises à la disposition de la Banque mondiale pour couvrir ses coûts administratifs comprennent les coûts de base et les frais d'agence, plus tout solde inutilisé des revenus affectés aux coûts administratifs. Le tableau 6 présente ces informations pour les années 2009 à 2017.

---

<sup>4</sup> Pour la Banque mondiale, ce poste budgétaire correspond aux frais de projets reçus pour des projets approuvés et qui sont acheminés aux équipes de projet pour la supervision et la gestion de projet. Les équipes de projet sont réparties en ce que l'on appelle "les Régions", c.à.d. le bras opérationnel de la Banque mondiale.

**Tableau 6 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les coûts administratifs futurs de la Banque mondiale (\$ US)**

Banque mondiale	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*
Coûts d'appui nets plus coûts de base	3 044 531	1 409 962	5 074 821	2 137 373	4 181 092	2 976 002	5 913 456	2 682 573	5 055 266
Total des coûts administratifs	3 689 780	3 782 549	2 817 935	3 667 839	2 518 129	2 339 197	2 112 851	2 911 885	3 365 000
Solde par année	-645 249	-2 372 587	2 256 886	-1 530 466	1 662 963	636 805	3 800 605	-229 312	1 690 266
Solde courant**	1 675 150	-697 437	1 559 449	28 983	1 691 946	2 328 751	6 129 356	5 900 044	7 590 310

\* Incluant les coûts d'appui approuvés à la 79<sup>e</sup> réunion, et la valeur des frais d'agence et les coûts de base des projets proposés à la 80<sup>e</sup> réunion.

\*\* Exclut tout solde des années antérieures à 2002.

36. Le tableau révèle que la Banque mondiale pourrait accumuler un solde de 7 590 310 \$US d'après les approbations octroyées à la 79<sup>e</sup> réunion et les propositions soumises à la 80<sup>e</sup> réunion. Ce solde couvrirait les coûts administratifs de 3 735 000 \$US prévus pour 2018.

### OBSERVATIONS DU SECRÉTARIAT

37. Les trois agences d'exécution ont utilisé le modèle de présentation révisé pour communiquer les coûts administratifs conformément à la décision 79/14e). Tandis qu'il est trop tôt pour savoir dans quelle mesure les trois agences d'exécution ont suivi la même méthode pour compléter le modèle révisé de rapport, il est évident que ce nouveau modèle identifie clairement les tâches et/ou les activités couvertes par la composante de base et celles couvertes par la composante administrative. Le modèle révisé facilite la comparaison des coûts de base et des coûts administratifs entre les trois agences d'exécution.

38. Les tableaux 1, 3 et 5 présentent les coûts de chaque agence pour la période 2011-2018. Durant cette période de transition entre l'ancien modèle et le modèle révisé, certaines lignes budgétaires telles que le total des coûts de soutien administratifs ont été maintenues dans les tableaux du PNUD et de l'ONUDI afin de saisir les tendances passées durant la période 2011-2015. Il importe de souligner qu'aucune des trois agences d'exécution n'a complété la ligne budgétaire sur le remboursement des services centraux pour le personnel de base (y compris les frais généraux).

39. Les propositions soumises par la Banque mondiale et l'ONUDI démontrent qu'au cours des dernières années ces agences ont examiné et révisé leurs politiques de recouvrement des coûts. Par exemple, la Banque mondiale a introduit, le 1<sup>er</sup> juillet 2017, une nouvelle politique dans le cadre de son plan triennal en vue du recouvrement complet des dépenses reliées à la gestion des fonds d'affectation. Un autre changement relatif au recouvrement des coûts est prévu pour juillet 2018 et la Banque a indiqué qu'il aurait une incidence sur le personnel des bureaux de pays, à savoir une augmentation du budget pour le remboursement des bureaux de pays, y compris les frais généraux.

40. Au début de 2017, le Corps commun d'inspection des Nations Unies a publié un rapport suite à son examen des processus de gestion et d'administration de l'ONUDI dans lequel il reconnaît les accords cadres particuliers de l'ONUDI avec des donateurs importants et les mécanismes de financement, incluant le Fonds multilatéral, qui prévoient "un système spécial de remboursement des coûts d'appui"<sup>5</sup>. L'ONUDI a indiqué que les activités de programme/projet, financées par des accords avec d'autres entités telles que le Fonds multilatéral adhèrent aux dispositions des accords de financement signés.

41. L'adoption de l'Amendement de Kigali affecte la manière dont les agences d'exécution relèvent les nouveaux défis et les nouvelles opportunités. Tandis que le processus de ratification de l'Amendement de Kigali est toujours en cours, les trois agences d'exécution reconnaissent que les attentes des Parties visées à l'article 5 influencent déjà leurs travaux. A titre d'exemple :

<sup>5</sup> Ibid.

- (a) Le PNUD aide certains pays visés à l'article 5 dans des activités préparatoires en vue de la réduction progressive des HFC et pour une ratification rapide de l'Amendement de Kigali. Le soutien inclura une aide aux unités nationales de l'ozone pour remplir leurs obligations initiales concernant la réduction progressive des HFC, incluant la mise en place de soutien pour des arrangements institutionnels, la révision des systèmes de permis et la communication des données sur la consommation et la production de HFC;
- (b) L'ONUDI a indiqué que la réunion du groupe d'experts organisée au début de 2017 avait été influencée par la demande du Comité exécutif adressée aux pays afin qu'ils prennent rapidement des mesures pour ratifier l'Amendement de Kigali. Étant donné l'intérêt pour ces mesures hâtives, l'ONUDI a informé le Secrétariat que ses initiatives relatives aux HFC ne pourraient pas être reportées en 2018. En 2017, l'agence a dépensé un total de 170 000 \$US pour des activités liées aux HFC dont elle demande le remboursement et elle prévoit dépenser 100 000 \$US en 2018 pour des activités de réduction progressive des HFC; et
- (c) La Banque mondiale a indiqué que l'Amendement de Kigali est un des facteurs qui ont influencé sa proposition de budget. En raison des activités liées aux HFC, son unité de base pour le Protocole de Montréal pourrait recevoir, au cas par cas, un soutien croisé de la part du personnel spécialisé de la Banque dans d'autres groupes, tels que l'environnement ou l'énergie. La Banque prévoit participer à et accueillir un plus grand nombre de réunions liées au Protocole de Montréal en 2018 afin de mieux saisir les opportunités et relever les défis que l'Amendement de Kigali présente pour les pays visés à l'article 5 et pour les équipes opérationnelles de la Banque.

42. Dans l'ensemble, la réduction progressive des HFC et l'Amendement de Kigali ont accru la charge de travail des institutions du Fonds multilatéral et les coûts de base des agences d'exécution.

## RECOMMANDATION

43. Le Comité exécutif pourrait :

- (a) Prendre note :
  - (i) du rapport sur les coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2018, tel que présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/29;
  - (ii) de l'utilisation par le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, du modèle révisé pour la communication des coûts administratifs, conformément à la décision 79/41(e);
  - (iii) avec gratitude, du fait que les coûts de base de la Banque mondiale étaient à nouveau inférieurs au montant budgété et qu'elle remettra des soldes non utilisés de 62 476 \$US au Fonds multilatéral à la 80<sup>e</sup> réunion;
- (b) Envisager l'approbation des budgets de base demandés :
  - (i) soit 2 069 385 \$US pour le PNUD;
  - (ii) soit 2 069 385 \$US pour l'ONUDI; et

(iii) soit 1 735 000 \$US pour la Banque mondiale.

---